



# Vers-Pont du Gard



# LE MOT DU MAIRE

Lors du phénomène cévenol, du début novembre, quelques foyers ont subi des dégâts des eaux, sans commune mesure, heureusement, avec ce qui s'est passé en 2002. Ne négligeons pas, cependant, la peur de certains de revivre ces moments difficiles.

Comme conséquence, il faudra se pencher sur le problème des eaux de ruissellement et arriver à mettre en place un calendrier de travaux pour pallier au plus urgent, à savoir chemin des Carrières et le clos des Touillers en se servant des études déjà faites.

Ces travaux vont entraîner des dépenses et pour en assurer le financement, la Mairie devra contracter des emprunts, car pour ce type de travaux il n'existe pas de subventions ni de la part du Conseil Général, ni de la part de la Région. Bien entendu, nous examinerons toutes les possibilités d'obtenir des aides financières pour leur réalisation.

Les différentes tranches de travaux de voirie votés et réalisés dans le centre du village comprennent la rue Santa Vittoria d'Alba, rue Grand du Bourg, la rue Bourg Riant et la place de l'Eglise, pour la partie confirmée et s'élèvent à un montant net à la charge de la commune de 85 000 €. Les travaux du pluvial de la route de Castillon et le chemin de la Maire sont entièrement à la charge de la commune pour un montant net de 170 000 €.

L'emprunt de 200 000 € imposé par le Préfet et engagé aujourd'hui servira à assurer la sécurité des concitoyens et à améliorer leur vie quotidienne.

En tant qu'élus, nous sommes chargés de la gestion de l'argent des contribuables. Depuis trois ans j'entends continuellement des doléances : la maternelle, le tennis, le pluvial etc....Faut-il en tenir compte ? Pour réaliser tout ceci, il faut de

très gros moyens. Nous pouvons, bien entendu, vendre notre patrimoine communal, mais est-il raisonnable de se dessaisir de toute notre richesse ? En ce qui concerne les possibilités de financement extérieur, il existe deux possibilités : soit des subventions, mais celles-ci sont de plus en plus limitées, soit des emprunts qui feraient peser un poids peu raisonnable sur le budget municipal et les générations futures. A moins que la population versoise accepte une nouvelle augmentation des impôts locaux, ce qui ne me paraît également peu raisonnable.

Ensemble, bâtissons notre avenir à moyen terme et faisons notre possible pour mettre en valeur et renforcer les atouts économiques de notre village : relance de l'agriculture qui demain sera indispensable pour assurer une alimentation saine de la population, et soutien au tourisme à travers une offre qui déjà se met en place grâce à un hébergement de qualité, un patrimoine exceptionnel et des animations de type culturel qui s'étalent maintenant sur toute l'année.

L'année 2012 s'annonce morose, les médias nous en parlent suffisamment. En France, bien des gens souffrent déjà de la crise, dans notre région nous avons la chance de bénéficier d'un climat ensoleillé et d'une bonne qualité de vie, aussi relativisons et refusons d'entrer dans la sinistrose.

**Que 2012 vous apporte la santé, la joie et le bonheur pour vous et votre famille. Vous êtes tous cordialement invités à la présentation des vœux du Maire qui aura lieu VENDREDI 27 JANVIER à 19h à la Maison de la Pierre.**

Très cordialement, Marc POULON

## SOMMAIRE :

Travaux .....	4-5
Divers .....	6-8
Etat civil .....	8
Vie Culturelle .....	9-11
Vie associative et sportive .....	12-14

Credit photo : P. Tiste, ESPUG, APE, Ateliers de Loisirs créatifs, A. Alzouniès, Mairie de Vers-Pont du Gard

L'équipe du Bulletin Municipal : Eva Engberg, Céline Broche et la Commission Municipale de Communication vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Ce Bulletin est imprimé sur du papier recyclé

**Réalisation et Régie Publicitaire**  
2, Rue de la Pépinière - 84000 AVIGNON  
Tél. 04 90 85 25 10 - Fax 04 90 82 33 72  
E-mail : info2@afcommunication.com  
Site : www.afcommunication.com



Les éditeurs déclinent toute responsabilité relative aux erreurs ou omissions commises involontairement qui pourraient figurer dans le présent ouvrage.



VERS-  
PONT  
DU  
GARD

# Travaux réalisés

## Chemin de Valsonnière

### Création d'un réseau pluvial chemin du Garrège

#### TRAVAUX RESEAU PLUVIAL

Route de Castillon et chemin de la Maire

• CEREG	5 275,04 (2011)
	<u>14 368,30 (2010)</u>
Total	19 643,34
• CISE	<u>150 157,26</u>
Total TTC	<b>169 800,60</b>



## Avenue Santa Vittoria d'Alba



#### TRAVAUX DE VOIRIE CENTRE VILLAGE

##### SUBVENTIONS

• Conseil Général - Etudes	17 048,00
• Conseil Général - Travaux	85 550,00
• Conseil Régional	<u>38 000,00</u>
<b>Total</b>	<b>140 598,00</b>

##### DETAIL MARCHE

• Gard Eco	197,57
• EURL Chivas	27 637,30
• Lautier Moussac	154 825,50
• Sol Méditerranée	<u>41 535,00</u>

<b>Total</b>	<b>224 195,37</b>
TVA	<u>42 597,12</u>
<b>Total TTC</b>	<b>266 792,49</b>

**FCTVA** 41 304,81

**AUTOFINANCEMENT** 84 889 69

(= total TTC - FCTVA - subventions)

## Rue Bourg Riant

Rue Grand  
du Bourg

Agrandissement  
de la cantine



Rue de la Poste



Pour embellir  
la Maison de la Pierre



## Budget 2011 de la commune de Vers-Pont du Gard

(Régulé par arrêté préfectoral du 20/07/2011)

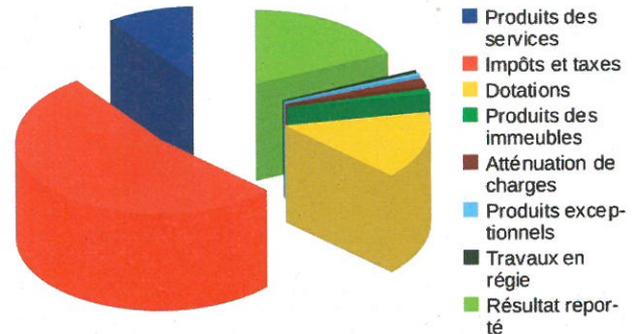
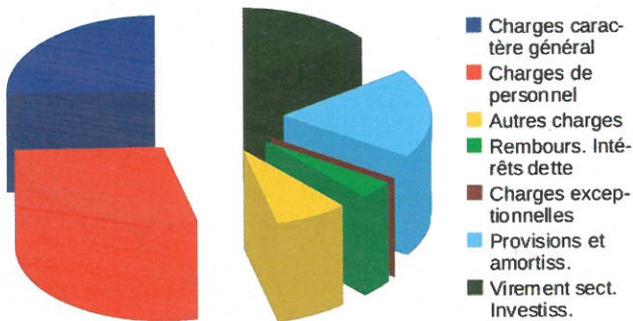
### ■ Section de Fonctionnement

#### DÉPENSES

Chap.	Libellé	Montant
011	Charges caractère général	438 100
012	Charges de personnel	485 900
65	Autres charges	137 400
66	Rembours. Intérêts dette	68 000
67	Charges exceptionnelles	2 000
68	Provisions et amortiss.	333 000
023	Virement sect. Investiss.	258 000
	<b>TOTAL</b>	<b>1 722 400</b>

#### RECETTES

Chap.	Libellé	Montant
70	Produits des services	170 000
73	Impôts et taxes	926 189
74	Dotations	256 400
75	Produits des immeubles	20 000
13	Atténuation de charges	30 000
77	Produits exceptionnels	10 000
42	Travaux en régie	9 000
R002	Résultat reporté	319 813
	<b>TOTAL</b>	<b>1 741 402</b>



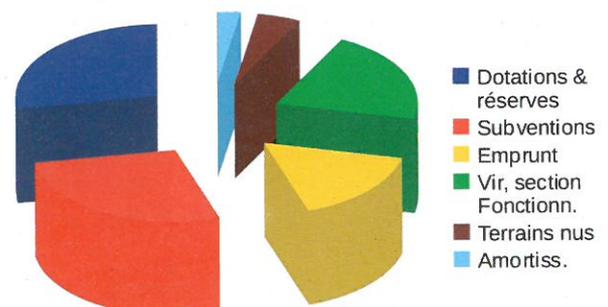
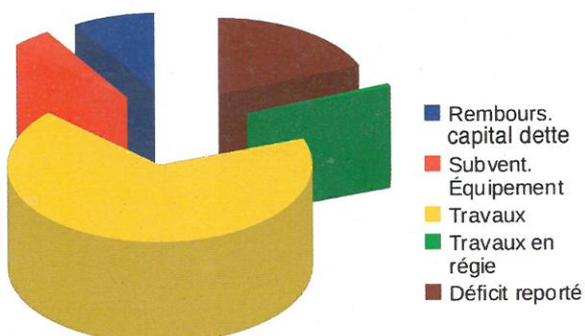
### ■ Section d'Investissement

#### DÉPENSES

Chap.	Libellé	Montant
16	Rembours. capital dette	107 000
20	Subvent. Équipement	52 000
23	Travaux	829 700
40	Travaux en régie	9 000
D001	Déficit reporté	232 350
	<b>TOTAL</b>	<b>1 230 050</b>

#### RECETTES

Chap.	Libellé	Montant
10	Dotations & réserves	339 350
13	Subventions	337 700
16	Emprunt	200 000
021	Vir, section Fonctionn.	258 000
21	Terrains nus	62 000
28	Amortiss.	33 000
	<b>TOTAL</b>	<b>1 230 050</b>



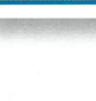
## Seniors, pour votre sécurité....



### Opération TRANQUILLITE

Séniors,  
pour votre sécurité et contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

-  • Ne restez pas seule. Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  • Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  • Pensez à verrouillez vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
-  • Placer en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
-  • En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
-  • Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage. Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
-  • N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
-  • Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
-  • Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
-  • Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

## «Allo Alzheimer»

- Si quelqu'un de votre entourage ou un proche est atteint de la maladie d'Alzheimer :
- Si vous avez de plus en plus de mal à faire face à la maladie et à ses conséquences sur votre proche....
- Si vous vivez 24h sur 24 et 7 jours sur 7 auprès du malade et vous vous sentez épuisé, voire déprimé et vous avez besoin que quelqu'un soit à votre écoute.....
- Si vous souhaitez être mieux écouté, être orienté vers des organismes qui peuvent vous venir en aide.....

**APPELEZ « Allo Alzheimer » au 0811 740 700 7 jours sur 7 de 20h à 22h.**

Les écoutants sont tous des bénévoles formés par des professionnels pour vous répondre par téléphone et vous soutenir à travers une écoute attentive et anonyme.

## SIAEP DU PONT DU GARD

Argilliers - Castillon du Gard  
Saint-Hilaire d'Ozilhan - Vers-Pont du Gard

Le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pont du Gard** a entamé avec son délégataire, la Sté SAUR, en 2011 une revue technique et financière du contrat d'affermage en vigueur depuis le 28 décembre 2005 qui a abouti à la signature d'un avenant comportant des nouvelles dispositions, à savoir :

- Une optimisation des charges d'exploitation, et un **effort commercial du délégataire** ont permis d'obtenir une baisse du prix de l'eau facturé aux usagers de l'ordre de 10%, ce qui représente 0,20 € au m<sup>3</sup>, se traduisant par une économie sur une facture pour 120m<sup>3</sup> de l'ordre de 24 €.
- La **réalisation de la part du délégataire de nouveaux investissements** sur le réseau d'adduction d'eau potable.
- Des **engagements de performances renforcés** pour le délégataire qui permettront d'obtenir une amélioration significative du rendement du réseau à l'horizon 2017 (70%).
- L'**intégration des contrôles des forages** tels que le prévoit la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

*Il est rappelé que les propriétaires de forages et puits ont obligation de les déclarer en Mairie (formulaire CERFA 13837\*01).*

- La **mise en application d'un nouveau règlement de service** précisant notamment les règles de dégrèvement pour les fuites après compteur. *Les demandes de dégrèvement sont désormais à adresser directement à la Sté SAUR - ZI de l'Ardoise RN 580 - 30290 Laudun l'Ardoise.*

**Les délégués de chaque commune, ayant participé aux négociations, se félicitent de la signature de cet avenant qui a pris effet le 13 juillet 2011.**

- Commune de Castillon du Gard : Jean-Louis BERNE (Président), Anthony BERNARD
- Commune d'Argilliers : Daniel GROUSSET, Rémy CLENET
- Commune de St-Hilaire d'Ozilhan : Serge DEFOY, Hélios BORRAS
- Commune de Vers-Pont du Gard : Didier BELE, Nadia DELJARRY



## Etat Civil

État civil enregistré en Mairie  
de Vers-Pont du Gard



### ■ Décès

Marc HUNOT, décédé le 05 août 2011, à l'âge  
de 60 ans

Gabrielle MARCEL veuve GUILLOT décédée  
le 27 octobre 2011 à l'âge de 92 ans

## Attention !! Risque de fermeture de classe à l'école élémentaire

Si cette menace se confirme, nous passerions de 5 à 4 classes avec 26 ou 27 enfants par classe à double niveau au lieu des 21 enfants actuellement en moyenne pour 5 classes.

Rien n'est encore fait, soyons vigilants et restons mobilisés !

**Si vous souhaitez vous mobiliser, contactez l'équipe d'enseignants ou les délégués des parents d'élèves.**

## La grand Font : un édifice d'utilité publique ?

Par son ordonnance du 14 janvier 1830, Charles X, en imposant le déménagement du cimetière dans le jardin des pauvres, met fin à huit années d'études, d'enquêtes, de réclamations, d'embarras.

Le cimetière occupait l'emplacement au nord de l'actuelle place des Platanes, à peu de distance de l'église. Il était trop petit, mal situé, vétuste, insalubre et nécessitait d'importants travaux.

Le ruissellement des eaux pluviales le ravinaient régulièrement et des animaux le fréquentaient. Il fut donc déplacé à l'emplacement actuel.

Plus au sud, un jardin appartenait aux sœurs de congrégations de St Joseph des Vans. Il était accolé d'un bâtiment rural et des dépendances et équipé d'une noria (ou puits à roue).

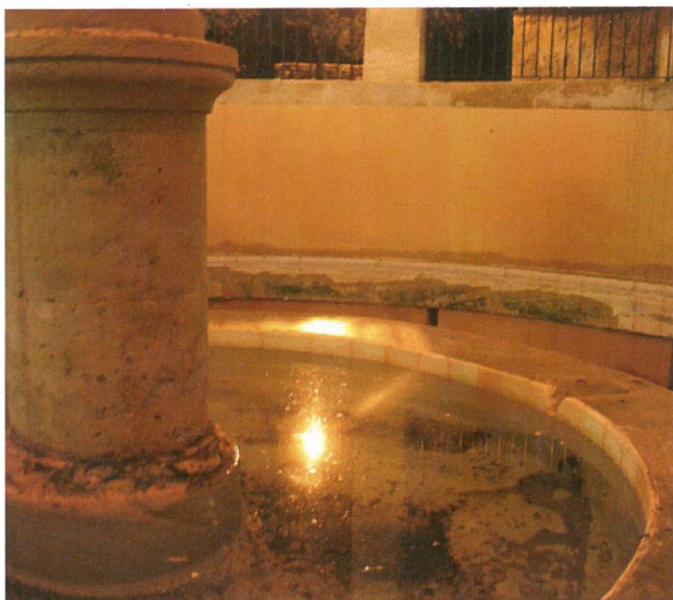
La commune possédait un lavoir rectangulaire en bordure de ce jardin. Il était très petit, exposé aux intempéries et peu facile d'accès. Une charrette ne pouvait circuler entre le lavoir et les maisons.

C'est pourquoi, le conseil municipal décida de bâtir un lavoir plus grand, couvert, justifié par l'importance de la population. Il proposa aux sœurs congrégationnistes de leur acheter le jardin pour la somme de 3 500 francs, mais elles refusèrent. Plus exactement, elles en demandèrent un prix si exorbitant qu'il était manifeste qu'elles ne voulaient pas le vendre.

Plusieurs offres leur furent proposées mais devant les refus, le conseil municipal décida d'utiliser tous les moyens en leur possession et envisagea de faire déclaration d'utilité publique du lavoir afin d'exproprier les propriétaires du jardin.

Il n'a pas été nécessaire d'en arriver à cette extrémité ; une entente à l'amiable fut conclue après beaucoup de pourparler et la commune s'appropriâ le terrain pour la somme de 5 000 francs.

M. Laurent, architecte, fut chargé d'en dresser les plans. Il proposa un lavoir circulaire entouré d'une promenade plantée de platanes.



Travaux d'étanchéité réalisés dans le cadre du programme de restauration et de mise en valeur du petit patrimoine financé par la Communauté de Communes du Pont du Gard. Coût : 21.710 € HT

Ce projet fut adopté et le lavoir construit par M. Busquet, entrepreneur, pour la somme de 7 538.63 francs et la réception définitive signée le 25 octobre 1884. Le coût total de ce projet, un peu plus de 13 000 francs, correspond à environ 10 ans du salaire perçu par l'instituteur à cette époque.

La noria fut vendue par adjudication au mois de mai 1883. Bien des Versois lavaient les salades, côtes de bettes ou autres épinards dans le lavoir, notamment au moment où l'on tuait le cochon, pour faire le boudin. La terre se déposant au fond des bacs, les laveuses se plaignaient de la boue qui souillait le linge. C'est pourquoi, il fut interdit de ne laver aucune herbe dans le lavoir.

Celui-ci vient de faire l'objet de travaux d'étanchéité plus que nécessaire. Il est aujourd'hui l'un des plus jolis bâtiments de notre patrimoine local.

## « Cela se passe au Pont »

■ **Samedi 7 janvier** : « **FEUX d'HIVER** » à partir de 14h30. Pour démarrer l'année la tête dans les étoiles. Un après-midi de fête et un moment de convivialité pour les familles, les habitants du territoire et de la région avec concerts, musique de rue, installations plastiques aériennes et, dès la tombée de la nuit, un grand spectacle de pyrotechnie conçu par le Groupe F. Accueil rive gauche et rive droite. Le feu d'artifice sera tiré en rive droite.

Le prix du spectacle est compris dans le forfait « entrée du site » (18€ par jour) et les abonnements annuels.

Renseignements : 04 66 37 50 99 ou [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

■ **EXPOSITION ART CONTEMPORAIN** jusqu'au 13 mars 2012. *Daniel DEZEUZE, Patrick SAYROUOE et Claude VIALLAT.* Exposition commune autour de la couleur de 3 artistes du mouvement supports/surfaces dans la grande salle d'expositions temporaires du Pont du Gard.

■ **CIRQUE AU PONT DE PRINTEMPS** : Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mars 2012. Un village de chapiteaux : 3 nouveaux spectacles - 3 compagnies - 9 représentations

■ **GARRIGUE EN FÊTE 10<sup>ème</sup> EDITION** : Dimanche 8 et lundi 9 avril 2012

Grand marché du terroir, pique-nique fermier, l'omelette de Pâques, la chasse aux œufs, les spectacles de rue, ateliers naturalistes viennent animer la garrigue, annonçant les beaux jours. Thème 2012 : les petites et grandes bêtes de la garrigue.

## Prévisionnel des festivités

### JANVIER :

**Samedi 7** : Concours de belote : Amitié Versoise

**Dimanche 8** : loto du Club Taurin à 15h30

**Dimanche 15** : loto du Jumelage Italien à 15h30

**Dimanche 22** : loto du Jumelage suisse à 15h30

**Samedi 28** : Conférence « La route d'Hannibal dans le sud de la France », 15h, Maison de la Pierre

**Dimanche 29** : loto des Vétérans à 15h30

### FEVRIER :

**Samedi 4** : Concours de belote : Amitié Versoise

**Dimanche 5** : loto de l'ESPUG à 15h30

**Dimanche 12** : loto de la Chasse intercommunale Vers - Argilliers à 15h30

**Dimanche 25** : loto du Comité des Jeunes à 15h30

### MARS :

**Samedi 3** : Concours de Boules organisé par la Boule du Pont du Gard - Soirée dansante organisée par les Couples Versois

**Samedi 10** : Concours de belote : Amitié Versoise

Soirée Flamenco à la Maison de la Pierre 20h30

**Samedi 17** : TROCAVERS à la Maison de la Pierre - Journée taurine suivie d'une soirée bovine organisées par le Comité des Jeunes

**Dimanche 18** : Nouvel an chinois : Thaï Chi

**Samedi 24** : Estouffade de bœuf à la Maison de la Pierre : Jumelage Suisse

**Dimanche 25** : Concert Gospel à l'église de Vers-Pont du Gard 17h

## Repas des Aînés

### RAPPEL

*Le repas des Anciens aura lieu le Mardi 17 janvier à 12h à la Maison de la Pierre. Pour s'inscrire, Merci de contacter la Mairie 04 66 22 80 55*

## Téléthon 2011

C'est par une belle journée qu'a démarré le téléthon 2011 avec la vente de gâteaux, de calendriers, promenade à poneys, démonstration d'air soft par l'association RSoft30.

L'après-midi avait lieu le traditionnel concours de belote animé par l'Amitié Versoise.

C'est autour d'une daube de sanglier (offert par les chasseurs et cuisinée par Marc Poulon), repas animé par Made in Live, que s'est achevée cette journée où les dons collectés ont rapporté la somme de 1722.5€.

Merci à tous les bénévoles et à tous nos partenaires pour la réussite de cette action.

## Tého

Après de nombreuses années passées auprès des enfants de la commune (AEL, soutien scolaire...) TEHO nous fait ses adieux.

Pendant toutes ces années de bénévolat, nous n'avons pu qu'apprécier sa disponibilité, sa générosité, son écoute, son amour de l'autre, son savoir.

Elle a mis au profit de plusieurs générations versoises, son amour de la langue française, de la peinture, des plantes...

Succéder à TEHO n'est pas chose facile ; la preuve en est que l'AEL n'a pas trouvé reprenneur. C'est pourquoi le vendredi 21 octobre à la Maison de la Pierre, la municipalité en présence de Monsieur Jacques Sauzet, a tenu à lui rendre hommage.

Toutes les personnes qui ont aidé TEHO pendant ces années ont été remerciées, une grande majorité était venue l'entourer.

Pour finir et comme il n'y a pas de cérémonie de départ sans grande émotion, TEHO a remis un chèque à chacune des directrices des deux écoles.

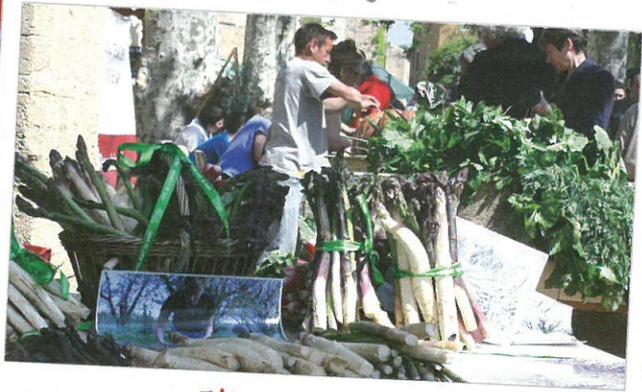
Toujours aussi généreuse, même au moment du départ !

TEHO au grand cœur, encore une fois nous te remercions vivement et te disons au revoir ; Tu as bien mérité ta retraite.



# Vie Culturelle

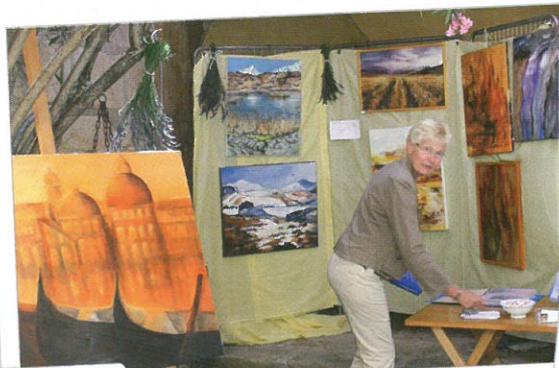
Cela s'est passé en 2011



Fête de l'asperge



Repas des Aînés



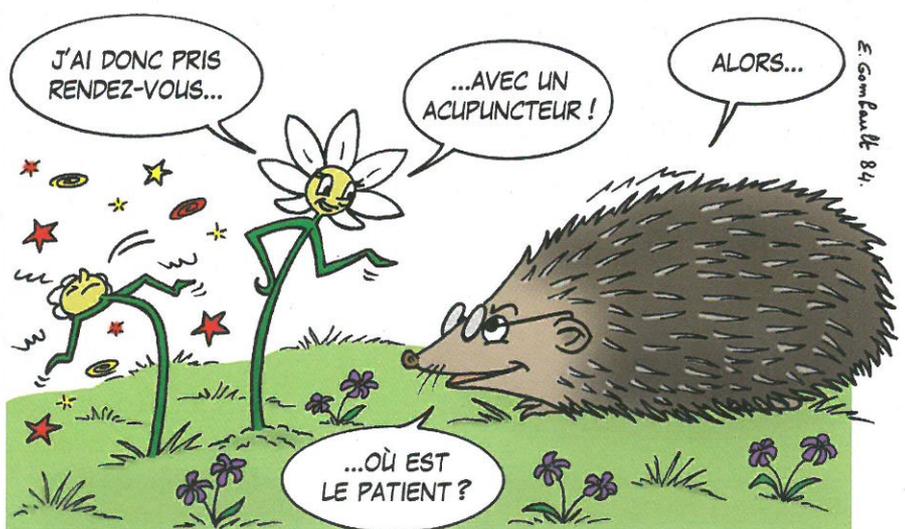
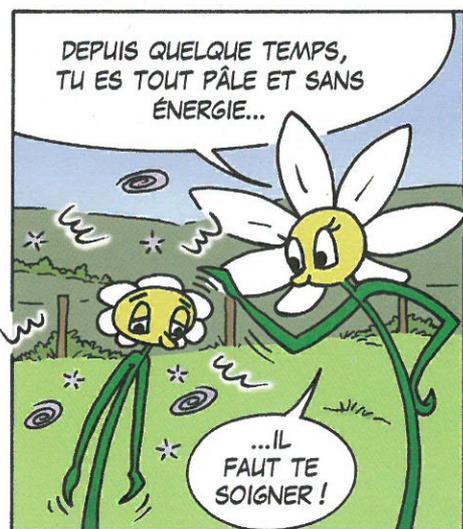
Cours et Jardins des Arts



Cours et Jardins des Arts

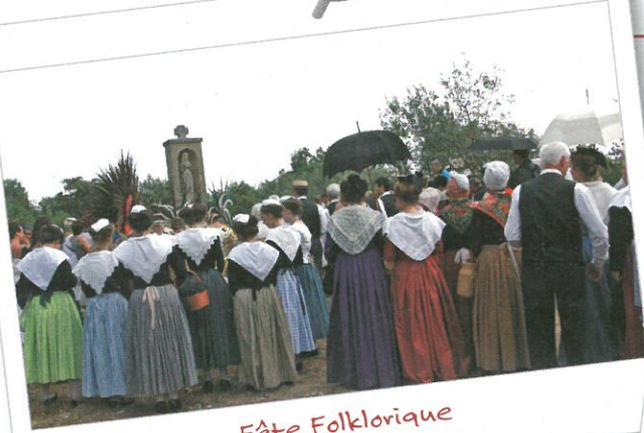


Fête des Ecoles

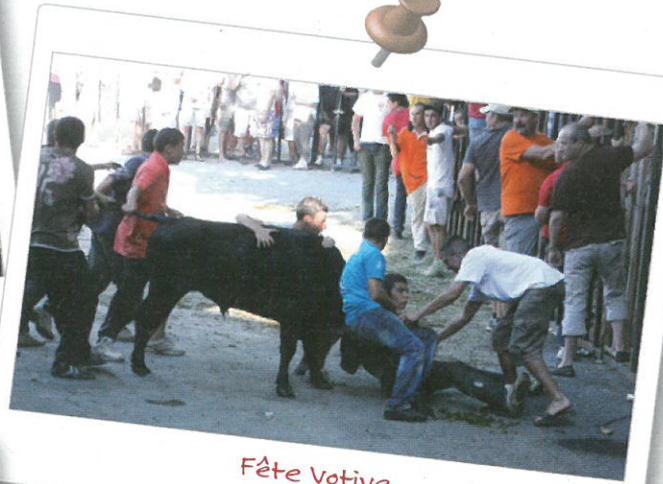


E. Gorn Paul 84

# Vie Culturelle



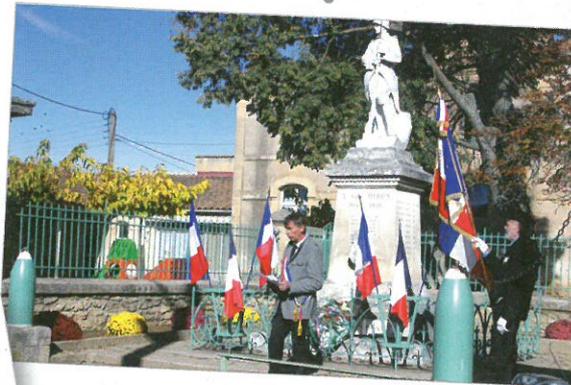
Fête Folklorique



Fête Votive



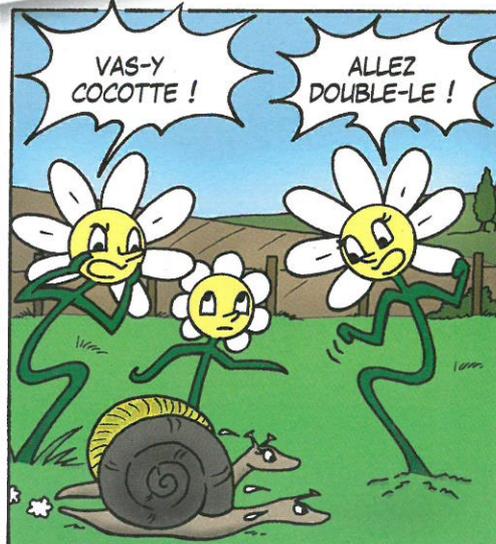
Concert d'octuor à Vent



Commémoration du 11 Novembre



Téléthon



# Vie associative & sportive

## Société intercommunale de Chasse Vers-Argilliers

Dans un souci d'information, ou d'explications de notre fonctionnement, nous donnerons à chaque bulletin municipal, un certain nombre de précisions : soit sur la réglementation, soit sur la sécurité ou d'autres sujets liés à la chasse, l'environnement, les actions menées ou à mener, le tout en conformité avec la Préfecture et la Fédération Départementale de la chasse.

C'est dans cette optique qu'aujourd'hui, nous portons à la connaissance de chacun ou un rappel pour d'autres, les relations avec les propriétaires terriens des deux communes, chasseurs ou pas, donnant ou pas le droit de chasse sur leurs terres à la Société Intercommunale.

### ■ Si le droit de chasse est cédé à l'Intercommunale :

- les propriétaires chasseurs ont droit à la carte de sociétaire de la Société, c'est l'article 4 des statuts et règlements « Tout propriétaire de terrains qui sollicite une carte de membre à la société doit faire apport de son droit de chasse et de son droit de détruire les animaux nuisibles sur les parcelles de terrain dont il est propriétaire, à la Société. Cet apport fait office de bail de chasse. Les propriétaires non résidents doivent faire apport d'un minimum de 10 Ha pour avoir droit à la carte de sociétaire ». En plus de leur carte de sociétaire, ils auront droit à 5 cartes journalières d'invitation payantes à 10 € pour leurs éventuels invités chasseurs.

- les propriétaires non chasseurs auront droit dans la saison à 3 cartes d'invitations gratuites journalières plus 5 payantes à 10 € pour leurs invités chasseurs.

De plus, les propriétaires chasseurs ou non chasseurs seront aidés par la Société pour lutter contre les dégâts occasionnés par le gibier notamment le sanglier ; (par exemple : prêt éventuel et aide à la pose de clôture électrique). Il est à noter également que si dégât il y a, après expertise de la FDC (Fédération de Chasse), le constat sera signé par le Président de l'Intercommunale ou son représentant et le propriétaire pourra percevoir des indemnités compensatoires.

### ■ Si le droit de chasse n'est pas cédé à l'Intercommunale :

Les propriétaires chasseurs ou non chasseurs perdront tous leurs droits envers la Société ; c'est-à-dire : pour les chasseurs pas de carte de sociétaire, donc pas de chasse sur les terrains où l'Intercommunale a le droit de chasse, ainsi qu'aucun droit de carte journalière. Pour les non chasseurs, pas de carte d'invitation gratuite ou payante.

De plus, pour les propriétaires chasseurs ou non chasseurs, ils perdront les aides pour lutter contre les dégâts aux cultures et les indemnités compensatrices ne seront pas reconnues.

### Ces quelques précisions données, quelques informations :

- Avec le concours de la FDC, la participation des Municipalités, ainsi que celle des enfants des écoles, pour la Sainte Catherine, le 25 novembre, 30 arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération « Création d'haie d'Oiseaux », cette démarche s'inscrivant dans la logique de sensibilisation à la gestion de la faune sauvage et de l'environnement.

- Le calendrier des lâchers s'est bien déroulé et continue à suivre son cours. A la fin de la saison (janvier/février) pour les lâchers de reproductions, notamment du lièvre, qui fut une réussite exemplaire (merci Jean-François) nous continuerons et innoverons avec un lâcher de lapins dans les 2 « garennes » déjà construites et compléterons notre action par des lâchers de perdrix et faisans.

- A noter que le LOTO traditionnel de la chasse sera toujours aussi bien doté et se déroulera à la Maison de la Pierre, le DIMANCHE 12 FEVRIER à 15h. Un lotto à ne pas manquer.



## AVAM

Le dimanche 20 novembre a eu lieu le lotto des Arts Martiaux à la Maison de la Pierre. En cet après-midi maussade, les joueurs étaient nombreux et les gagnants ont été ravis de leur lot. Heureux de cette réussite, les membres de l'association ont ensuite organisé une fête de Noël pour tous les enfants du club. Le 14 décembre, tous ont

pu admirer un spectacle de magie avant de se régaler avec le goûter qui leur était offert.

Du côté compétition, les jeunes judokas ont participé à la première journée du critérium des benjamins à Aigues-Mortes : Adrien Castillo est 1<sup>er</sup> en catégorie - de 34 kg, Alexandre Blom est 3<sup>ème</sup> en catégorie de - de 40 kg et Quentin Coudeyre est non classé. Rendez-vous est pris pour le 29 janvier 2012 au Grau-de-Roi pour la deuxième journée.

## Le club taurin

Le Club Taurin Lou Souleù, remercie toutes les personnes qui le suivent et le soutiennent durant toute l'année.

Au programme pour 2012, le lotto le 8 janvier, une ferrade à la manade Martini début Mai, la journée de la fête votive et la bodega, et en prévision une journée à l'ancienne en pays au village.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2012. Tous nos voeux d'aficiuna.

**Le Club Taurin Lou Souleù.**



## La Boule du Pont du Gard

Elle a tenu son assemblée générale 2011 le 18 novembre à 18h30 à la Maison pour Tous. 22 personnes étaient présentes. Merci à Mme Denise FORT et M. Laurent MILESI qui ont représenté la municipalité. Le Midi-Libre et le Républicain d'Uzès ont couvert l'évènement.

Le Président de l'association, Jean-Philippe FORT, a conduit la réunion autour de 4 points principaux :

### ■ Bilan des concours organisés dans le cadre de la Fête Votive :

Après avoir remercié les participants à l'organisation des concours, le Président a présenté un bilan financier très positif avec 1444,34 € de bénéficiaires.

Malheureusement, il a été rappelé que des bagarres sont intervenues lors de la fête. Le bureau de l'association a demandé par lettre à Monsieur le Maire de bien vouloir mettre en place un système de sécurité les après-midis comme il en existe un durant les soirées de la Fête Votive.

### ■ Bilan 2011

Aujourd'hui « la Boule du Pont du Gard » compte 40 membres dont 26 licenciés (20 en 2010) et 14 membres. Les licences ouvrent la porte aux concours officiels et locaux tandis que les cartes de membres ne couvrent que les concours locaux. Toute personne voulant adhérer à l'association est la bienvenue. Elle peut le faire en contactant un des membres du bureau. La licence coûte 25 € et la carte de membre 10 €. La licence est offerte au moins de 18 ans. Outre les concours de la Fête Votive, l'association a organisé 4 concours locaux avec remise de lots.

### ■ Election du bureau pour 2012 :

Président : Jean-Philippe FORT - 06 24 82 15 39  
Vice-Président : Gérard PALACOEUR - 04 66 22 95 66  
Secrétaire : Gilles DEVINAT - 06 29 23 53 15  
Trésorier : Cédric GONZALES - 07 60 47 10 25

### ■ Les concours 2012

« la Boule du Pont du Gard » participera et organisera plusieurs types de concours :

- Coupe de France : l'association s'inscrit à la coupe de France des clubs et à la coupe des clubs de vétérans.
- des jeux du « régional de pétanque » seront organisés sur la commune de Vers-Pont du Gard le 28 avril.

- les qualificatifs au championnat de ligue pour les 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> secteurs se dérouleront à Vers-Pont du Gard. C'est un concours officiel en triplé qui aura lieu le samedi 12 mai.

- les concours locaux :

- concours avec remise de lots les 3 mars, 14 avril et 5 mai. Ces concours sont organisés en «mêlée doublette».

- le challenge Génolhac, concours en « Tête à Tête » se jouera le 9 juin.

- les dates des concours Fête Votive ne sont pas encore fixées.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir encourager les joueurs.

Le secrétaire G. Devinat

## ESUPG

Pour cette saison 2011/2012, l'ESUPG confirme ainsi sa place au sein du football gardois avec 300 jeunes licenciés à travers 52 communes du département.

L'Entente Sportive Uzès Pont du Gard est le second club du Gard, son équipe première évolue en CFA et y joue les premiers rôles cette saison avec une belle troisième place à mi-saison.

De plus, le club est toujours qualifié en coupe de France et continue ainsi sa progression!

Suivez toute l'actualité de votre équipe sur le site officiel du club [www.esupg.com](http://www.esupg.com)

### ANNONCES :

Belle affiche : L'ESUPG reçoit l'AS Saint-Etienne II

Le loto de l'ESUPG aura lieu le dimanche 5 février 2012 à la maison de la Pierre à Vers-Pont du Gard.

## Atelier loisirs créatifs



La saison 2011/2012 s'annonce prometteuse pour les adhérentes de l'Atelier de Loisirs Créatifs : leur expo qui s'est tenue au cours des journées portes ouvertes du Caveau de Valsenière à Vers Pont du Gard a connu un vif succès.

Elles ont également participé au Marché de Noël de l'APE à la Maison de la Pierre le 26 Novembre.

Si vous souhaitez vous renseigner sur nos activités venez nous rendre visite tous les jeudis après midi de 14 à 17h au 1<sup>er</sup> étage de la Maison pour tous ou nous appeler au 04 66 02 00 76/04 66 63 87 65. Nous vous accueillerons avec plaisir.

## Bibliothèque municipale

L'association « les Amis du Livre » remercie vivement la Municipalité de Vers-Pont du Gard pour avoir concrétisé le souhait de notre équipe d'équiper la bibliothèque en matériels informatiques qui vont faciliter la gestion des

12 000 livres qui sont actuellement sur les rayons. Nous remercions également Monsieur Sauzet, Conseiller Général, qui va octroyer une subvention, ainsi que les lectrices et lecteurs pour leurs dons.

A l'occasion des fêtes de fin d'année la Bibliothèque sera fermée le 06 janvier 2012. Réouverture le 09 janvier 2012 de 14h à 19h.

Les Membres de l'association les Amis du Livre  
Madame Sauvan-Roman Magali



# Vie associative & sportive

## Un magnifique week-end pour l'A.P.E. !



Les 26 et 27 novembre derniers, l'Association des Parents d'Elèves de Vers a tenu ses promesses en organisant cette année encore, sur le même week-end, un très beau marché de Noël et un loto toujours à la hauteur de sa réputation.

C'est donc dans un bel esprit de convivialité et d'énergie que l'équipe des bénévoles de l'A.P.E a accueilli, à la Maison de la Pierre, la 3<sup>ème</sup> édition de son marché de Noël avec une quarantaine d'exposants, dont les enfants de l'école maternelle. C'est plus que l'année dernière et cela promet une belle prochaine édition.

La qualité, la diversité et l'originalité des produits proposés sur les stands, ainsi que l'ambiance festive ont fait de ce marché un vrai rendez-vous de partage et de bonne humeur.

Les lumières s'éteignent sur le marché de Noël et les bénévoles s'attendent déjà à l'installation du loto annuel de l'A.P.E, second moment fort de l'activité de l'association.

Cette année, le loto a été placé sous le signe de la nouveauté pour le plus grand plaisir et le confort des participants. Nouveauté technique d'abord, avec la vidéo projection de la publicité pour nos sponsors et des numéros annoncés pour nos joueurs.

Puis, une nouveauté pour les gagnants : une dotation importante en gros lots ! Ce grand loto de l'A.P.E a été, une fois encore une belle réussite avec une salle archi-comble !

Merci aux commerçants et artisans de Vers et des environs pour leur soutien, ainsi qu'aux parents des élèves des écoles primaire et maternelle, aux enseignants et aux habitants du village pour leur participation et qui, par leur action, ont contribué à cette réussite.



L'A.P.E remercie également la Mairie de Vers d'avoir mis à disposition du matériel et cette belle salle qu'est la Maison de la Pierre.

Ce magnifique week-end de l'Association des Parents d'Elèves, qui a accueilli 10 nouveaux membres cette année, est la preuve que l'on peut obtenir de très belles choses par le tissu associatif et qu'il est important de soutenir l'effort et la conviction des bénévoles qui s'y investissent.

Ces deux manifestations sont très importantes pour l'association puisque tous les bénéfices qu'elles génèrent sont réinvestis dans des projets scolaires et extrascolaires pour nos enfants.

Un ultime merci à tous les membres de l'A.P.E pour leur esprit d'équipe, leur belle énergie et leur implication. A l'année prochaine !

**Le président, Nicolas BOSC**



## Le comité des jeunes

Le comité des jeunes a fait sa réunion de fin d'année le 25 novembre 2011 à la Maison pour Tous : à l'ordre du jour le programme des manifestations pour l'année 2012 et le bilan de 2011.

### Le bureau reste inchangé :

Président : Debrincat Kévyne

Vice-président : Fort Joan

Trésorier : Avignon Gérard

Secrétaire : Broche Thomas

### Bilan de l'année 2011 :

Le nombre de membres passe à 19 pour l'année 2012. Toute personne souhaitant nous rejoindre peut nous contacter au 06 73 75 38 91 ou sur le Facebook de l'association.

Le bilan financier de l'année est négatif mais le solde demeure positif grâce à la municipalité qui a augmenté notre subvention. Nous la remercions de son geste.

### Les festivités de 2012 :

L'année débutera le 25 février avec notre loto annuel, puis se poursuivra le samedi 17 mars avec une journée taurine suivie d'une soirée dansante à la Maison de la Pierre sur le thème de la Camargue. Ensuite nous poursuivrons avec une nouvelle journée taurine le 21 avril.

Nouveauté, le comité organisera le Samedi 2 juin un tournoi de football de Sixte au stade municipal du village et enfin nous terminerons avec la fête votive qui aura lieu les 10, 11, 12 et 13 août.

En plus de cela, courant d'année, une ferrade dans une manade devrait être organisée en partenariat avec le CT Lou Souleü. Le comité prendra également en charge la buvette des boules les 28 avril et 12 mai prochains.

En espérant que vous répondrez présents à un maximum de manifestations, nous vous remercions d'avance et vous souhaitons une excellente année festive !

**Le comité**